Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212201826-20260423-CM_23_04_26_003-DE

Mairie de Plélo - Place du 11 novembre - 22170 PLÉLO
☎ 02 96 79 53 53 - ✉ mairie@plelo.fr
Site internet : **www.plelo.fr**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLÉLO

Séance du 23 avril 2026

Date de la convocation : 17 avril 2026
Date d'affichage :

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de Plélo se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. Jérémy MEURO, maire.

Présents :
Jérémy MEURO – Patrick BRIGANT - Sandrine GUILLAUME – Christian CORBEL – Sophie AUFFRAY Jean-Pierre BALLOUARD - Laure FINGOLO - Erwan CAMUS - Jean-Christophe BARBOT - Mikaël CORBEL Laëtitia CORNILY (quitte à 20h20) - Annyvonne CORBEL – Gwendoline GUÉGAN - Jeanne-Noëlle LAMOUR Guillaume LE COMTE - Guillaume LE COQÛ - Philippe LE GUEN - Laurie LÉARD – Marine MALARGÉ Jean-François LE FLOCH - Stéphanie MORVAN - Gaëlle ROUTIER – Loïc SORIN
Absent avec procuration :
Laëtitia CORNILY qui a donné pouvoir à Laure FINGOLO
Secrétaire de séance : Jean-Pierre BALLOUARD

DÉLIBÉRATION 23-04-26-003

Objet de la délibération : Budget communal – Affectation des résultats 2025

En application des articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales fixant les règles de l'affectation des résultats, Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats.

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré et un vote à main levée, le conseil décide par 19 voix POUR et 4 abstentions (Jean-François LE FLOCH-Gaëlle ROUTIER-Stéphanie MORVAN-Loïc SORIN) d'affecter les résultats du budget général au BP 2026 comme suit :

- en **R1068** de la section d'investissement la somme de **1 640 844,13 €**

- en **D001** de la section d'investissement la somme de **1 469 350,17 €**

- en **R002** de la section de fonctionnement la somme de **328 775,32 €**

Le Maire ,
Jérémy MEURO

Le secrétaire de séance
Jean-Pierre BALLOUARD